



Le présent rapport annuel est soumis par le conseil d'administration de la SCE NewB à son assemblée générale du 9 juin 2018. Les chiffres qui y sont mentionnés sont communiqués sous réserve d'approbation par cette assemblée générale.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué aux réalisations de la coopérative en 2017.

Merci pour votre confiance.

Pour toute réaction au présent rapport annuel : **info@newb.coop**

*NewB – Société coopérative européenne à responsabilité limitée.
Rue Botanique 75 – 1210 Saint-Josse-ten-Noode. RPM Bruxelles 0836.324.003*

Éd. resp. Tom Olinger – Avenue Brugmann, 262 – 1180 Bruxelles

Contenu

MOT DU PRÉSIDENT	4
2017 DANS LES GRANDES LIGNES.....	7
CHIFFRES MARQUANTS	10
LES COOPÉRATEURS A	11
LES COOPÉRATEURS B	13
LES COOPÉRATEURS C	16
UNE COMMUNICATION REVUE.....	17
DIVERSITÉ	19
ACQUIRING.....	21
NOTRE SERVICE CLIENTÈLE.....	22
NEWB TOGETHER	23
LA PARTICULARITÉ DE LA CARTE GOODPAY (*).....	24
ASSURANCES	29
NEWB DANS LA PRESSE	35
LE COMITÉ SOCIÉTAL	36
LES VALEURS DE NEWB	38
LES FINANCES EN QUELQUES MOTS ET CHIFFRES.....	42
APERÇU DU BILAN	45
APERÇU DU COMPTE DE RÉSULTAT	46

MOT DU PRÉSIDENT



Le sens de l'histoire.

Il y a cinq ans déjà, le 24 mars 2013, une cinquantaine d'organisations sociales lançaient une campagne publique pour construire une nouvelle banque d'épargne professionnelle, coopérative et participative, dont les crédits veulent être un moteur pour une économie durable. En quelques semaines, pas moins de 43.898 citoyennes et citoyens marquaient leur adhésion au projet NewB en acquérant une part sociale de la coopérative. Ils allaient être rejoints par des dizaines d'autres organisations et des milliers d'autres citoyens. A la fin de l'année dernière, notre coopérative pouvait légitimement s'enorgueillir de rassembler 50.000

sociétaires, dont 150 organisations, qui ont apporté ensemble un capital de 15.25 millions d'euros.

On s'en souvient, cette ambition de créer une nouvelle banque a été confrontée à un environnement économique et financier pour le moins négatif. Notre assemblée générale a dès lors décidé le 13 décembre 2014 de lancer une gamme de produits durables et éthiques avant même d'avoir le statut bancaire. Le premier d'entre eux a pu être lancé en avril 2016 sous la forme d'une carte de paiement. L'année 2017 a quant à elle été consacrée au développement, en collaboration

avec le groupe mutualiste français Monceau, de produits d'assurance dont le premier sera disponible dès le printemps 2018.

NewB est ainsi en passe de démontrer qu'il existe en Belgique un marché pour des services financiers éthiques mais aussi que notre coopérative est en capacité de s'appuyer sur celui-ci pour réaliser son projet bancaire. Cette évolution n'aurait été rendue possible sans le travail quotidien et opiniâtre d'une équipe motivée dirigée par Tom Olinger et Dirk Coeckelbergh. Ce dernier, qui vient de quitter ses fonctions de direction en ce début d'année, n'a pas ménagé sa peine au cours de ces dernières années et je tiens à l'en remercier chaleureusement.

Le temps est maintenant venu de construire, ensemble, une alternative crédible et sincère. Une banque qui soit un exemple pertinent et la norme des nouvelles banques du 21^{ème} siècle: des banques coopératives, participatives et professionnelles présentes sur le marché local, socialement et écologiquement

responsables, et apportant aux économies locales socialement et écologiquement responsables une dynamique importante et soutenue. Cette vision, portée depuis cinq ans par les dizaines de milliers de coopérateurs de NewB, qui ne se connaissent pas, qui viennent des quatre coins de la Belgique, qui parlent des langages différents, est aujourd'hui largement partagée.

« **Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une évidence.** » Arthur Schopenhauer

Pour preuve, le 8 mars dernier, la Commission européenne rendait public son Plan d'action « financer la croissance durable » fondé sur le rapport du groupe d'experts à haut niveau sur la finance durable. Pour ce groupe, celle-ci doit satisfaire à deux impératifs :

1. améliorer la contribution du système financier à la croissance durable et inclusive en finançant les besoins à long terme de la société;

2. renforcer la stabilité financière en intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la prise de décisions en matière d'investissement.

Un fil conducteur de ce rapport est la nécessité pour les institutions financières de demander à leurs clients quelles sont leurs préférences en matière de durabilité et au regard de leurs valeurs éthiques :

« Le développement d'une plus large compréhension des besoins des clients dans le contexte du développement durable aidera les institutions financières à renforcer leurs modèles d'affaires à mesure que la transition s'intensifiera. Il rétablira également la confiance dans le secteur financier et sa capacité à orienter le capital vers les besoins réels à long terme de l'économie et de ses citoyens. »

Certains pays européens ont déjà consacré dans leur législation des modèles bancaires durables et inclusifs, qui financent les besoins à long terme de la société. Ainsi, depuis décembre 2016, l'Italie reconnaît la banque éthique et durable dans sa loi, à savoir une banque qui notamment évalue les prêts selon les normes de notation éthique reconnues internationalement, avec une

attention particulière à l'impact social et environnemental. Aux Pays-Bas, il existe le statut des banques vertes qui investissent au moins 70% de leurs dépôts dans des projets durables ou des entreprises approuvées par le gouvernement.

En définitive, les 50 000 coopérateurs de NewB ne sont-ils pas des pionniers de cette lame de fond qui vise à permettre aux citoyens de – oserais-je dire « simplement » – placer leur argent en lieu sûr et dans l'intérêt général ? Rappelons-nous ce qu'écrivait vers la fin de sa vie le philosophe allemand Arthur Schopenhauer (1788 – 1860) :

« Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une évidence. ».

**NewB serait-elle en train de devenir une évidence ?
Acceptons-en l'augure !**



Bernard Bayot,

Président.

2017 DANS LES GRANDES LIGNES

La stratégie visant à créer notre banque étape par étape nous a conduits en 2017 : à modifier les statuts ; à donner forme aux assurances ; à poursuivre la préparation du dossier bancaire ; à lancer les cartes prépayées, et au-delà, de réaliser les nombreuses autres activités que nous décrivons dans le présent Rapport annuel.

La modification des statuts

La modification des statuts était indispensable pour pouvoir démarrer l'activité d'assurance : il nous fallait mentionner explicitement dans les statuts que nous pouvions agir comme intermédiaire en services d'assurance. Nous avons profité de l'occasion pour ajouter et adapter un certain nombre de dispositions nécessaires au lancement de l'activité bancaire. Cette modification des statuts illustre bien l'évolution de notre projet. Au début, notre ambition était de créer une banque coopérative. Désormais, nous précisons sa mise en œuvre et un comité des risques peut par exemple, être constitué . Un tel comité est un organe essentiel pour l'exercice d'une activité bancaire. Ainsi, nous avons remplacé le mot « banque » par « établissement de crédit », qui correspond à la dénomination légale de l'activité que nous souhaitons développer. À l'avenir, NewB pourra également détenir des participations ou des investissements à condition que l'assemblée générale y consente à une majorité qualifiée. Par ailleurs, il est à

présent possible d'étendre la gamme de produits au crowdfunding et aux services d'investissement. Enfin, le « Professionnalisme » a été ajouté comme 13^{ème} valeur.

Une modification des statuts est, bien entendu, soumise à diverses règles. Nous avons, notamment, dû organiser deux assemblées générales en présence de notre notaire : le 19 avril 2017 (lors de laquelle, comme nous nous y attendions, le quorum requis n'a pas été atteint) et le 10 juin 2017 (où toutes les propositions ont été approuvées).



La licence bancaire

Le devoir de discrétion auquel nous sommes tenus vis-à-vis du régulateur eu pour conséquence en 2017 que la participation et la transparence concernant le dossier de la licence bancaire ont été mis à l'épreuve.

Au cours de l'année, nous avons poursuivi l'élaboration d'un plan financier «Banque» qui répond aux défis auxquels nous faisons actuellement face : un contexte économique marqué par de faibles taux d'intérêt et la nécessité de rassembler suffisamment de capital.

Les adaptations apportées au plan financier de la future banque visent, entre autres, à mettre davantage l'accent sur l'activité bancaire au sens strict et à revoir l'approche de l'octroi de crédits. D'autres initiatives possibles, comme les services d'investissement, ont été décalées dans le temps.

Avec l'appui de différents experts de deux bureaux de premier ordre, nous avons arrangé les plans de manière à ce qu'ils puissent passer des stress tests stricts et une formule a été imaginée afin de nous permettre de satisfaire à l'exigence de disposer d'un capital suffisant. Un autre point auquel l'autorité de régulation accorde une grande attention a également été réglé : l'assemblée générale de juin 2017 a élu deux nouveaux administrateurs possédant d'excellentes compétences, d'une part, dans le domaine bancaire et,

d'autre part, dans le secteur des assurances. Nous pouvons confirmer que tous les échanges utiles sont menés avec l'autorité de régulation en vue de peaufiner une future demande de licence.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises en 2017. Il s'est essentiellement concentré sur les questions stratégiques et a pu, pour le suivi de la politique menée au quotidien, compter sur l'appui du Bureau (lequel s'est réuni 18 fois en 2017). Les principaux points abordés ont été la préparation des

modifications statutaires, les choix relatifs aux produits d'assurance et le suivi du dossier bancaire.

En juin 2017, deux nouveaux administrateurs ont rejoint le Conseil : **André Janmart** et **Tom Olinger** qui a été nommé co-CEO aux côtés de **Dirk Coeckelbergh**. En janvier 2017, **Guy Hendrix** a démissionné de son poste d'administrateur. Le Conseil compte donc actuellement 9 membres. Leurs présences sont reprises dans le tableau ci-dessous.

En février 2018, **Dirk Coeckelbergh** a démissionné en tant que CEO, mais est resté administrateur. Depuis lors, nous travaillons avec un seul CEO : **Tom Olinger**.

En 2017, la rémunération des administrateurs délégués était d'un montant total de 230 696,17 euros. Il n'existe pas, de bonus fixes ou variables ou d'autres frais de personnel cachés, ni de paquets d'actions ou options, de titres-repas, d'assurances « pension » ou « santé », de mise à disposition de voitures de société. Aucun avantage supplémentaire, n'est prévu. La tension salariale maximale de 1 à 5 par rapport au travailleur qui gagne le moins est respectée.



Je suis le CEO de NewB. J'ai l'ambition d'animer l'équipe de la façon la plus transversale possible et de tout mettre en œuvre pour créer et faire vivre une banque locale, éthique et durable. C'est une opportunité unique qui me motive chaque jour. Tom Olinger

Administrateurs	Présent ou représenté (e)	Membre du Bureau
Bernard Bayot	6/6	oui
Olivier Brissaud	6/6	A partir de nov. 17
Dirk Coeckelbergh	6/6	oui
François Levie	6/6	Jusqu'à nov.17
Felipe Van Keirsbilck	6/6	
Paola da Silva	6/6	oui
Gilles Dupin	6/6	
André Janmart (à partir de juin 2017)	2/2	
Tom Olinger (à partir de juin 2017)	2/2	oui

CHIFFRES MARQUANTS

Capital total au 31/12/2017	€ 15.250.000
Perte en 2017	€ - 2.018.479
Pertes depuis la fondation	€ - 7.173.736
Capital disponible au 31/12/2017	€ 8.076.264
Valeur comptable d'une action B au 31/12/2017	€ 10,59
Total nouveau capital en 2017	€ 165.920
Nombre de nouveaux coopérateurs A	9
Nombre de nouveaux coopérateurs B	690
Nombre total de coopérateurs B	50298
Total des dépenses en 2017	€ 1.990.605



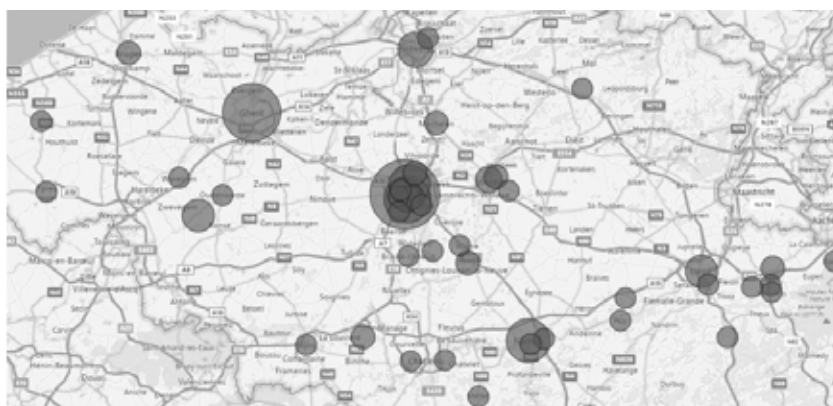
Valeur d'une part B au 31 décembre de chaque année.

LES COOPÉRATEURS A :

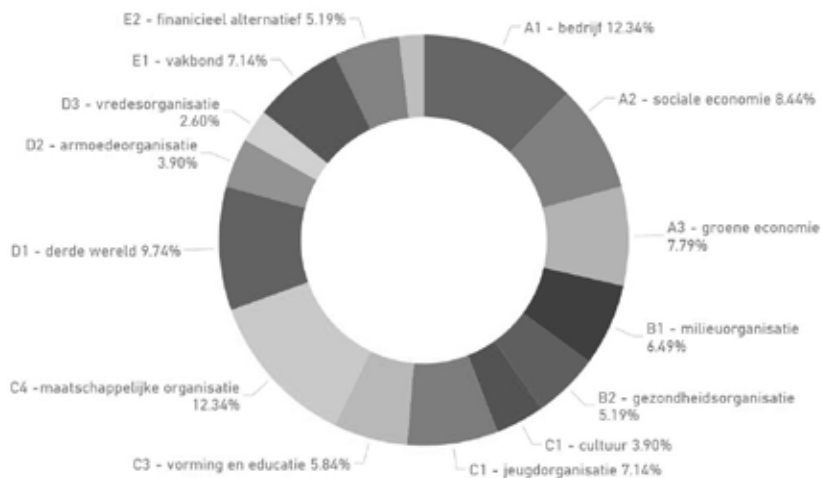
Organisations membres de la société civile

RÉPARTITION TERRITORIALE DES COOPÉRATEURS A

La concentration de coopérateurs A montre une image similaire mais légèrement plus dispersée que celle des coopérateurs B (citoyens et citoyennes)



Répartition sectorielle des coopérateurs A : un très large éventail d'organisations de différents secteurs font partie de nos structures. La répartition reprise ci-dessus ne tient pas compte des 24 réseaux et fédérations qui sont également coopérateurs A.



Nouvelles organisations membres

En 2017, nous avons accueilli neuf nouveaux membres A, qui viennent renforcer nos structures avec diverses dynamiques et expertises. Vous trouverez ci-dessous leurs logos.

Nous comptons maintenant 153 coopérateurs A.



PROJETS INTERNATIONAUX



Compagnons
de la
TERRE



Finance Watch

Making finance serve society

alterfin

Investissons dans la microfinance
& le commerce équitable

NewB elle-même a rejoint MyTrusto en souscrivant à leur code de conduite.

MyTrusto est une initiative visant un recouvrement éthiquement responsable : essentiel surtout pour les personnes qui parviennent difficilement à rembourser leurs dettes. Avec NewB, nous nous sommes engagés, le cas échéant, à consulter au maximum les personnes endettées. Les deux parties peuvent ainsi éviter des frais de recouvrement complémentaires considérables. L'approche adoptée augmente

non seulement les chances de remboursement, mais elle s'appuie aussi sur une manière respectueuse de régler la problématique.



MyTrusto

NewB a obtenu le label Financité & FairFin.

Le « label Financité & FairFin » CERTIFIE que le produit dans lequel vous investissez offre une valeur ajoutée sociétale sur le plan social ou écologique. La part de NewB est l'un des 58 produits financiers ayant obtenu le label.

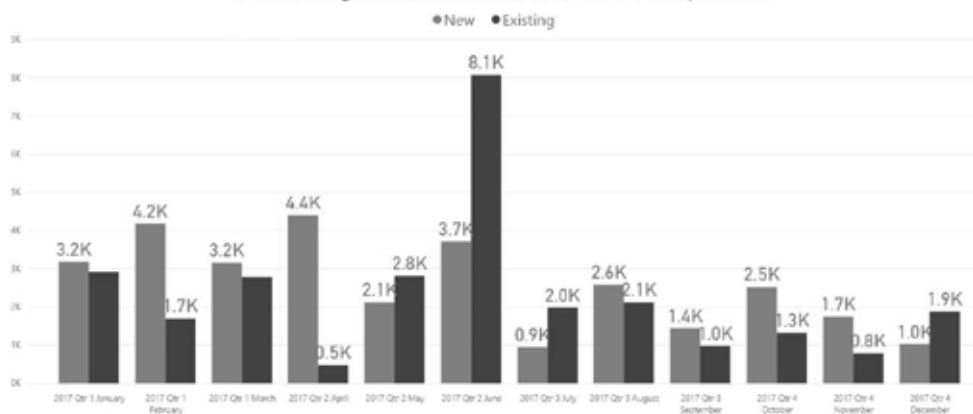


LES COOPÉRATEURS B

En 2017, les principales concentrations de coopérateurs B sont restées inchangées : nous comptons significativement plus de membres dans les grands centres urbains.



B-aandelen gekocht door nieuwe / bestaande coöperanten



En clair : apport de capital des nouveaux coopérateurs

En foncé : apport de capital des coopérateurs existants qui ont souscrit de nouveaux capitaux.

Tant les coopérateurs existants que les nouveaux ont acheté des parts.

Nous constatons que, lors d'appels ciblés, de nombreux coopérateurs y répondent en souscrivant de nouveaux capitaux. Nous avons ainsi enregistré un pic à l'occasion de l'Assemblée générale de 2017.

Nombre de membres	2015	2016	2017
+ 50 ans	52.97%	53.75%	54.31%
26-49 ans	41.64%	41.15%	40.77%
- 26 ans	5.39 %	5.10 %	4.92 %

Année après année nous constatons un certain vieillissement du groupe des coopérateurs B ... une donnée intéressante qui présage de nouveaux défis pour le futur.

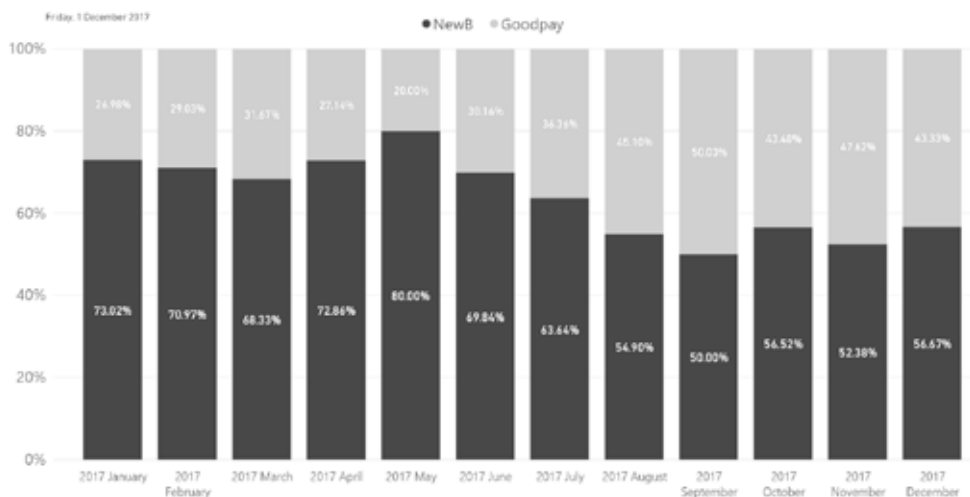
Nouveaux coopérateurs B

En 2017, nous avons accueilli un total de 690 nouveaux coopérateurs B, soit environ deux par jour ! Quelle autre coopérative peut se targuer d'un tel succès ?

Au total, nous comptons donc désormais 50 298 coopérateurs B.

En moyenne, chaque coopérateur B a souscrit pour 89 euros, soit plus de 4 parts par personne.

Quelque 40 % des nouveaux coopérateurs deviennent membres pour la NewB Card. Cette tendance se poursuit en 2018, puisque nous tendons actuellement vers les 50 %. La NewB Card sert donc de motivation pour devenir membre !

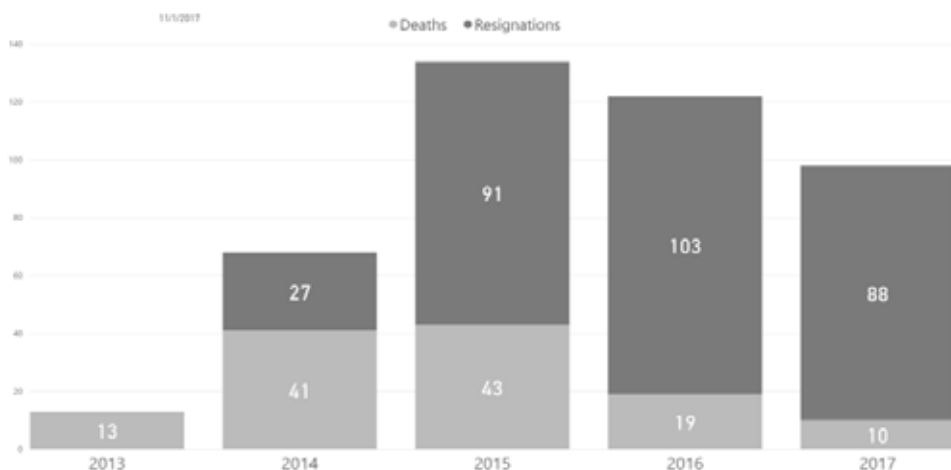


En clair : nouveaux coopérateurs qui ont souscrit des parts par le site Internet de GoodPay et donc par intérêt pour la carte de paiement de NewB.

En foncé : nouveaux coopérateurs qui ont souscrit des parts par le site Internet de NewB.

Le nombre de coopérateurs B qui ont quitté la coopérative en 2017 par suite de décès ou de démission s'est limité à 0,2 % du nombre total de coopérateurs. En 2017, un membre A a démissionné : l'asbl Vredesactie, qui n'a pas apprécié le fait que NewB ne co-signe pas une pétition. Cet incident a entraîné la

définition de directives relatives au type d'actions que NewB soutient activement ou non dans sa communication : nous nous en tenons aux actions qui s'inscrivent dans la lignée de notre mission principale. Les exceptions sont envisageables.



LES COOPÉRATEURS C

Le groupe Monceau a apporté à NewB différentes compétences par le biais de trois entités qui nous ont rejoints comme coopérateurs C :

- Monceau International
- La Mutuelle Centrale de Réassurance
- Monceau Investissements Mobiliers

Nous n'avons accueilli aucun nouveau coopérateur C en 2017.



UNE COMMUNICATION RENOUVELLÉE

2017 a constitué une période de réflexion intense par rapport à la communication autour de notre coopérative. Avec l'arrivée du professionnalisme en tant que 13e valeur de NewB, nous nous devons de repenser notre façon de partager l'information avec vous de la manière la plus efficace et la plus transparente possible. Nouveau style, nouveau site web, nouvelle approche de la communication, nous avons tenté de tout mettre en place pour plus de clarté, d'inclusion et de participation. D'autant plus que les produits d'assurances (et, espérons-le, de la future banque) ont absolument besoin d'un environnement approprié. La nouvelle approche sera présentée à l'assemblée générale du 9 juin 2018.

Du contenu centralisé

Dans cette optique, nous avons notamment décidé de mettre sur pied une partie plus informative sur notre nouveau site. Cette section « blog » reprend bien évidemment toute l'actualité et les événements organisés par NewB et ses membres mais aussi des articles de fonds sur des thématiques relatives au domaine de la banque et de la finance durable. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'arrivée de nouveaux articles via les réseaux sociaux et notre newsletter mais n'hésitez pas à visiter www.newb.coop de temps en temps pour être sûr de ne rien rater.

« Un blog ? Pour quoi faire ? »

La question est certainement légitime. Le lancement d'un blog n'est pas anodin : notre projet a plus que jamais besoin de visibilité mais nous nous refusons à dépenser trop d'argent dans des campagnes de publicité à grande échelle. Pour cette raison, nous préférons vous proposer des informations intéressantes et pertinentes sur la finance durable, informations que vous pourrez ensuite partager avec vos amis pour leur faire connaître NewB et, peut-être, les inciter à venir grossir nos rangs en tant que coopérateur.



Le bouche à oreille : ça fonctionne !

Cela peut sembler anecdotique mais votre voix peut faire toute la différence pour notre projet : nous sommes convaincus que les valeurs de notre coopérative parlent d'elles-mêmes et que nos supporters constituent la véritable force de notre future banque. D'après notre sondage auprès des membres qui nous ont rejoint en 2017, 44% d'entre vous ont d'ailleurs rejoint NewB après qu'une de leur connaissance leur ait parlé de notre projet. A vous de jouer donc !

Après plusieurs années à travailler dans le secteur de la publicité, mon arrivée chez NewB a été une réelle bouffée d'oxygène. J'ai tout de suite été enthousiasmé à l'idée de pouvoir relever de nouveaux défis et consacrer du temps et de l'énergie à un projet porteur de sens. De par ses valeurs et son mode d'organisation, NewB est unique en son genre et être en charge de la communication pour la coopérative s'avère être autant une chance qu'un challenge au quotidien. Je me réjouis chaque jour de travailler au sein d'une petite équipe de personnes intègres et motivées par la volonté de mettre en place une finance humaine et responsable pour notre société en Belgique.

Nicolas Karlshausen

DIVERSITÉ

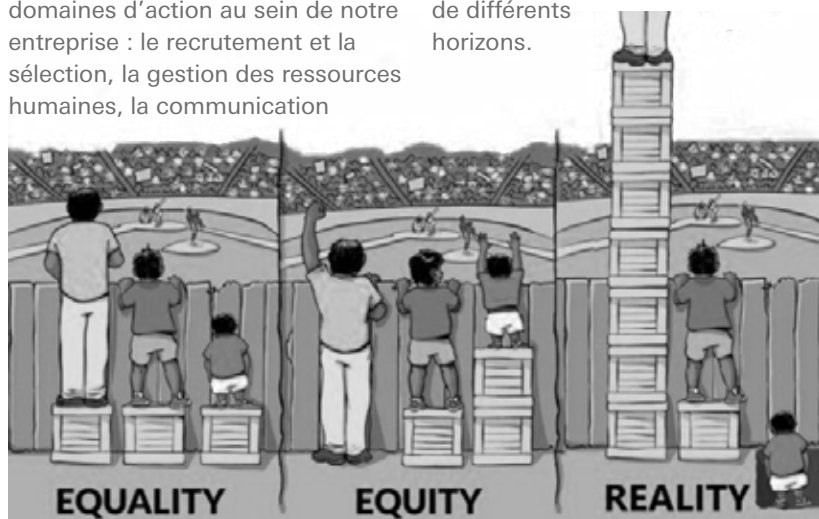


La diversité est une des **13 valeurs de NewB** et nous paraît essentielle dans l'élaboration de notre future banque. À la suite d'une étude sur la diversité au sein de neuf organismes financiers, nous avons constaté que nous avons du pain sur la planche si nous voulons faire de l'équipe NewB une équipe diverse et variée à l'image de notre société.

Suite à ces constats, nous avons donc décidé de mettre en place un plan d'action en collaboration avec Actiris (l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi). Actiris nous propose un accompagnement pour quatre domaines d'action au sein de notre entreprise : le recrutement et la sélection, la gestion des ressources humaines, la communication

interne et le positionnement externe. Ces actions visent cinq groupes cibles : diversité dans la nationalité, personne sans certificat d'étude secondaire, jeunes de moins de 26 ans, séniors de plus de 45 ans et le genre.

Pour chacun des domaines d'actions, nous mettrons en place des initiatives comme des formations et l'adaptation de notre site internet aux personnes malvoyantes. À terme, nous devons être attentifs à mettre en place des actions pour attirer des coopérateurs et coopératrices de différents horizons.





Je veux mettre mon temps à disposition de projets qui réenchangent nos sociétés actuelles et qui construisent des alternatives qui vont dans le sens de la justice sociale, du vivre-ensemble et de la conscience écologique. C'est dans ce cadre que j'ai la chance de travailler à NewB, un projet ambitieux qui s'attaque à un secteur qui nécessite crucialement de changement. Ce changement, nous voulons l'amener à la fois sur le fond (revenir aux fondamentaux de la banque et financer des projets propres et éthiques) et sur la forme (horizontalité dans le processus de décision, plafonnement de la rentabilité du capital, . . .). À NewB, je travaille dans le pôle « vie coopérative » : épauler nos ambassadeurs dans leur travail local et faire vivre la coopérative au sein de nos organisations membres. Un beau boulot ! J'aime aussi la rando, la nature et le frisbee.

Matthias Meirlaen

Ayant été avocat pendant près de 6 ans en droit bancaire et financier notamment, je suis ravi de mettre depuis juin 2017 mes compétences au service d'un projet porteur de valeurs comme NewB. En tant que juriste, j'ai rejoint l'équipe initialement pour prendre en charge les aspects légaux liés à la mise en place du projet assurance mais réponds d'une manière générale à toutes les questions juridiques intéressant NewB.

Julien Carette





Si je travaille chez NewB, c'est parce que je suis animée par la conviction que notre société a besoin d'alternatives aux limites de notre système capitaliste.

Le changement de société passe aussi par la finance et c'est une responsabilité commune que nous avons de créer une banque éthique et coopérative pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain sur le plan social, écologique et économique. Travailler à créer une autre forme de banque pour financer une société dans la transition effective à tous les niveaux m'apparaît comme aussi essentiel que passionnant.

Au quotidien, j'occupe une fonction transversale tant au niveau de la communication que de la vie coopérative et participative, notamment avec la mise en place d'un plan d'action diversité et l'organisation des Assemblées générales. A côté de mes 60% de travail chez NewB, je travaille à d'autres causes créatives et militantes qui m'apportent également beaucoup pour mon travail chez NewB.

Judith Van Parys

ACQUIRING

En 2016, dans la foulée du premier produit lancé par NewB (NewB GoodPay Prepaid Mastercard), il a été décidé de développer un nouveau service de paiement, destiné cette fois aux organisations membres. Appelé « acquiring », le service avait pour but de permettre aux organisations d'accepter les paiements électroniques de leurs clients.

Après avoir encouru différents retards, nous avons en 2017 repris l'étude de marché. Suite à des contacts avec différents fournisseurs potentiels et à partir de témoignages de commerçants, un Business Model actualisé a été mis sur pied. Il conclut que dans l'état actuel, une offre viable qui respecte nos valeurs n'est pas réaliste. Nous préférons reprendre le dossier une fois que notre banque sera opérationnelle.



Je suis en charge des services de paiement chez NewB (carte GOODPAY, et futurs services de paiement de la banque).

Au sortir de mes études en Sciences de Gestion, j'étais à la recherche d'un projet sociétal porteur de sens. C'est ce que j'ai découvert chez NewB. Au sein d'une équipe motivée et convaincue par cet objectif commun, je m'épanouis pleinement dans ce nouveau challenge tant au niveau professionnel que personnel. En tant que jeune, j'apprécie particulièrement la confiance et les responsabilités données par l'ensemble de l'équipe. *Adrien Liénard*

NOTRE SERVICE CLIENTÈLE

En 2017 notre helpdesk/service clientèle a traité un total de plus de 8 800 questions. La majorité d'entre elles (47 %) concernait Goodpay. Dans 42 % des cas, les coopérateurs nous ont contactés au sujet de leurs coordonnées (adresse, numéro de carte d'identité, adresse électronique, etc.). Les interrogations relatives

au fonctionnement de NewB et aux convocations aux assemblées ont été moins fréquentes (5 % de l'ensemble). Enfin, les questions portant sur les paiements de parts ont représenté 4 % et nous avons reçu 42 demandes sur les assurances, soit 0,5 % du total.

Back Office et Helpdesk... présent depuis 5 ans chez NewB. Mes tâches sont de répondre aux questions des coopérateurs et de trouver rapidement des solutions à des problèmes qui se posent parfois. C'est toujours un élément de satisfaction de recevoir également des courriers encourageants ou des félicitations sur le bon et dur travail que nous réalisons.

Cem Akkiz





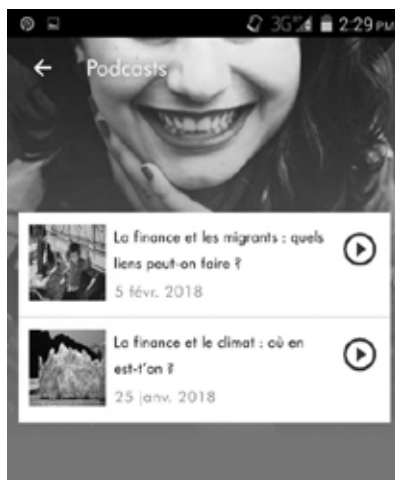
NEWB TOGETHER

NewB Together c'est notre application pour téléphone portable qui a vu le jour fin 2016 et qui a la volonté d'informer nos membres sur des questions d'argent du quotidien.

En 2017, nous avons élargi ses objectifs et donné la possibilité aux membres de s'inscrire aux Assemblées générales et aux forums locaux directement via l'application. La possibilité de passer par l'application pour commander sa carte GoodPay est devenu également possible.

Fin de l'année, nous avons aussi enregistré plusieurs discussions avec différents experts et expertes sur des questions sociétales liées à la finance. La finance et les migrants : quels liens peut-on faire ? Ou encore la finance et le climat : où en est-on ? Nous avons pu pour ces

enregistrements audios compter sur l'expertise de nos organisations membres telles que Greenpeace, Réseau Financité et Fairfin ainsi que sur celle de personnes indépendantes.





LA PARTICULARITÉ DE LA CARTE GOODPAY (*)

(* en entier, NewB GoodPay Prepaid Mastercard®)

Lors du lancement de la carte GoodPay, nous étions ambitieux. Nous avons défini, en concertation avec l'émetteur, 9 caractéristiques qui devaient démontrer notre caractère éthique et durable. Le fait que la carte soit recyclable et fabriquée à base de résidus de maïs (et non pas de dérivés de pétrole) était bien ancré. De plus, grâce à son fonctionnement par prépaiement, elle empêche l'utilisateur d'aller dans le rouge et le produit que nous offrons allie la gestion du budget et un frein aux achats impulsifs et à la consommation inutile. Pour les jeunes notamment, la carte peut être un moyen intéressant de gérer leurs finances de manière réfléchie.



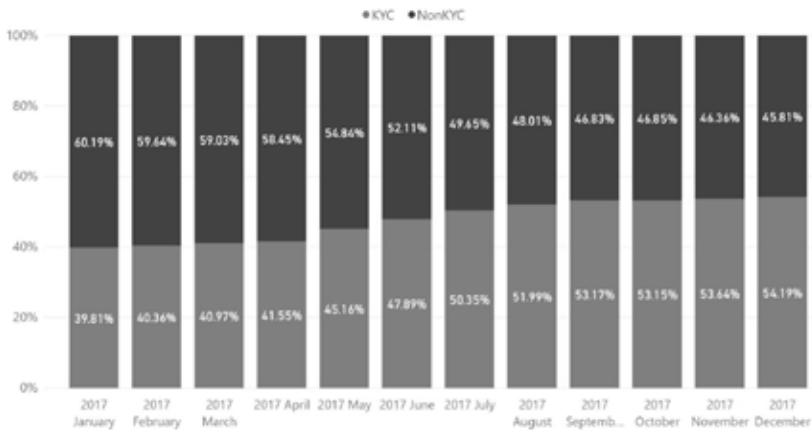
Toutefois, d'autres aspects étaient plus difficiles à mettre en œuvre. Concernant les différentes langues dans lesquelles nous voulions développer la carte, nous nous sommes heurtés à des obstacles pratiques. Il en a été de même quant à l'interdiction pour les jeunes de parier, d'acheter des armes ou d'acquérir du matériel pornographique. L'empreinte écologique de chaque achat est,



en revanche, un objectif très ambitieux (qu’aucune chaîne de magasin ou institution financière n’a encore mis au point). Nous avons travaillé avec Ecolife, un spécialiste en la matière, et les résultats obtenus sont intéressants : en fonction du type de magasin où un achat est effectué, une empreinte écologique peut être calculée sur la base de l’offre moyenne. Un beau pas dans la bonne direction. Cependant, il ne nous est pas possible de vérifier, par l’utilisation de la carte, si votre

caddie contient plus ou moins de viande et donc si votre empreinte est plus ou moins forte. Le scepticisme nous a alors envahis. Par ailleurs, le projet de demander à chaque titulaire de carte quel est son comportement d’acheteur s’est avéré trop complexe.

Deux caractéristiques que nous avons toutefois pu développer à la satisfaction de nos utilisateurs sont la possibilité de bloquer et de débloquer soi-même la carte :



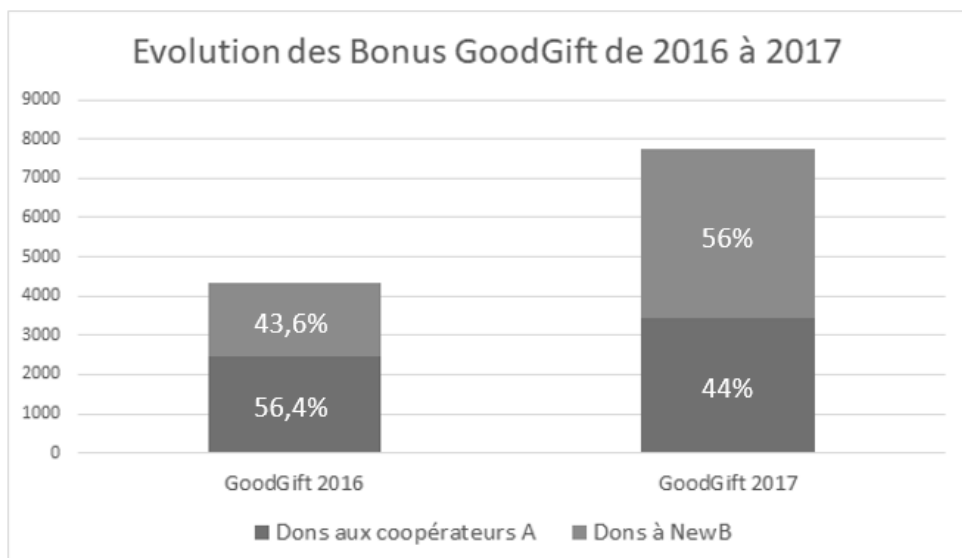
Depuis début-2017 plus en plus d'utilisateurs de la carte demandent la fonctionnalité complète (KYC) qui offre plus de possibilités et rend l'utilisation moins contraignante grâce à des limites plus conséquentes.

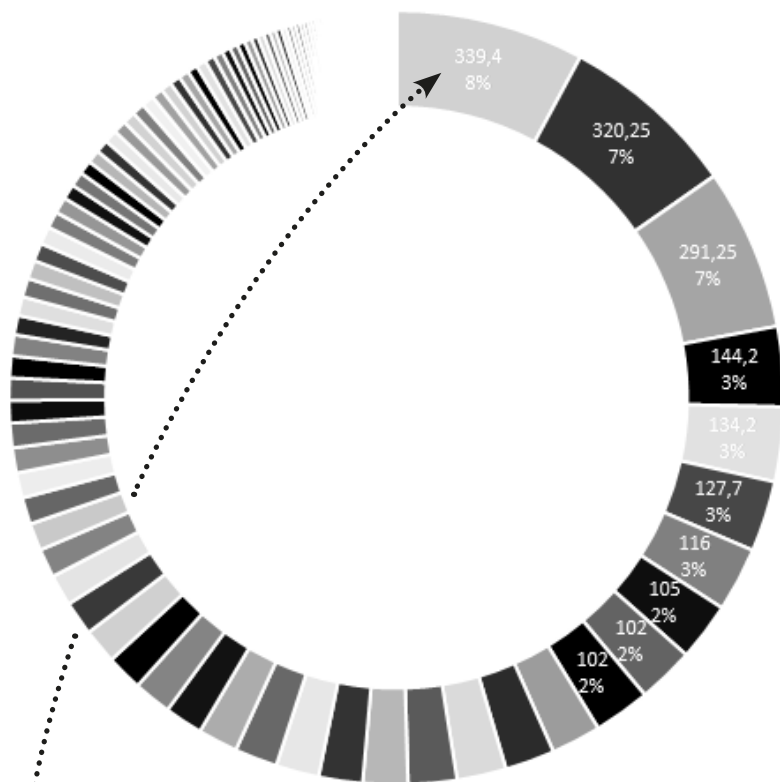
simple et gratuit, par l'appli ou le site Internet. La procédure est plus rapide et moins coûteuse que ce qui existe habituellement dans le secteur.

La particularité de la carte qui est, de loin, la plus appréciée est le « GoodGift » : la possibilité, à chaque paiement, de verser 5 cents à une bonne cause, sans que cela ne coûte un centime au titulaire de la carte. Il s'agit, pour beaucoup de coopérateurs, d'une raison de commander la carte et de l'utiliser ensuite activement. Fin 2016, 43,6 % des titulaires de cartes avaient choisi une organisation (tandis que 56,4 % offraient leurs dons de 5 cents à NewB). Fin 2017,

la proportion s'est inversée : 56 % versent à des organisations et 44 % à NewB.

Cette évolution est, entre autres, la conséquence de la promotion de la carte GoodPay qu'un certain nombre de membres A ont organisée pour leur propre compte. Nous le voyons, par exemple, dans le tableau à la page suivante.: dans le top 15, de grandes organisations bien connues côtoient de plus petites structures. En d'autres termes, nous offrons à nos organisations membres un moyen de contribuer concrètement à NewB, tout en tirant également des bénéfices.





● Médecins du Monde – Dokters van de Wereld

■ Greenpeace

■ ATD Quart Monde Belgique/Vierde Wereld België

■ Oxfam Solidariteit-Solidarité

■ CNCD-11.11.11

■ La Ferme Nos Pilifs

■ FairFin

■ Centre Culturel Les Grignoux

■ 11.11.11

■ SOS Faim Belgique aslb

■ Les Scouts

■ Bond Beter Leefmilieu (BBL)

■ Réseau Financité

■ Vrede vzw

■ Oxfam Wereldwinkels

■ De Werktitel/Apache

■ Inter-environnement Bruxelles (IEB)

Depuis le lancement de la carte, nous avons ainsi déjà pu récolter plus de 12 000 euros pour des associations caritatives !

En moyenne en 2017, les titulaires de cartes ont rapporté chacun 2,08 euros à une bonne cause. Le coopérateur qui a effectué le plus d'opérations a même octroyé 35,25 euros à l'organisation de son choix. Il a utilisé sa carte près de 705 fois en un an !

Un autre atout intéressant de la carte est son faible coût d'utilisation. Ceux qui ne l'emploient pas tous les mois paient 1 euro par mois. Nous n'appliquons toutefois ce tarif que depuis le mois d'avril 2018. Par ailleurs, nous avons également prévu un cadeau pour ceux qui utilisent régulièrement leur carte, sans retirer d'argent aux distributeurs. Cette mesure, essentiellement destinée à rappeler que le retrait de billets par MasterCard coûte de l'argent, est parfois remise en question. Un certain nombre de coopérateurs ne comprend pas notre démarche. Nous envisageons dès lors de l'adapter.

Actuellement, plus de 6 000 cartes GoodPay de NewB sont en circulation. Ce nombre est en deçà des attentes de nos conseillers et, malheureusement, insuffisant pour être rentable. Dans le courant de 2018, nous proposerons une assurance qui sera liée aux dépenses effectuées avec la carte, ce qui devrait augmenter son attrait.

Notre organisation membre Velt (www.velt.be) mène un programme parallèle ayant les mêmes caractéristiques, mais sous la forme de cartes affinitaires de Velt : les titulaires de ces cartes donnent automatiquement leur GoodGift à cette association.



ASSURANCES

L'année 2017 fut marquée par le développement des produits d'assurance. Deux collaborateurs expérimentés s'y sont attelés : **Stephan Maréchal et Magali Nkumu.**

Les produits d'assurance constituent un complément naturel à une banque. Le caractère durable et éthique que nous souhaitons leur donner rend le projet particulièrement pertinent. Appliquer nos valeurs au monde de l'assurance apporte une dimension particulière à notre projet ! En vue de la mise en œuvre concrète, nous avons écouté



En tant que gestionnaire production assurance je serai le point de contact avec les coopérateurs pour la gestion de A à Z des contrats d'assurances. Pour l'instant, je participe au développement des produits et dans le futur j'aurai des contacts téléphoniques avec les coopérateurs.

C'est enrichissant de pouvoir participer à la création d'une entreprise avec ses avantages comme ses inconvénients. Je trouve que le côté humain est davantage mis en valeur dans une société avec des valeurs comme celles de NewB.

Nkumu Bebi Magali

nos coopérateurs Les différentes façons dont nous les avons sondés, ainsi que les résultats obtenus, sont expliqués dans l'encadré ci-joint.

ou de l'un de leurs collègues. Peut-on en dire autant de tous les assureurs ? Quels tarifs allons-nous pratiquer ? Nous souhaitons offrir un excellent rapport qualité-prix et



J'ai rejoint l'équipe NewB en décembre 2016. En tant que responsable de la distribution de notre future activité assurance, je mets à profit ma déjà belle et longue expérience dans ce secteur. Ce qui me plaît entre autres dans cette nouvelle aventure c'est de pouvoir proposer des produits d'assurance transparents et éthiques. J'accorde une importance toute particulière à l'écoute et à un service correspondant aux attentes de nos coopérateurs. A bientôt !

Stephan Maréchal

Nous partons du principe que nous nouons des relations de confiance et de transparence et que nous sommes ouverts à l'égard de chaque membre.

Prêter une oreille attentive est dès lors essentiel, bien que cela ne soit pas une habitude dans le secteur.

Une réponse dans les 5 jours pour toute question ? Nous nous y engageons.

Une proposition de prix pour chaque coopérateur qui en fait la demande, y compris pour les jeunes et les plus âgés, pour tout type de voiture ? Chacun recevra une réponse de Magali, Stephan

parler d'un « prix correct ». Parfois, celui-ci sera plus avantageux que votre contrat actuel, parfois nous devrons demander davantage. Vous en jugerez par vous-même, mais ne vous attendez surtout pas à ce que NewB devienne un casseur de prix : celui-ci accorde généralement des conditions intéressantes au début, mais augmente ensuite le tarif à chaque occasion. Nous entendons avant tout établir une relation durable sur le long terme. C'est ainsi que nous voyons les assurances dans un cadre coopératif.

Co-création

Nous avons sondé l'opinion de nos coopérateurs de différentes manières. Par le biais d'une newsletter, nous avons lancé un appel à répondre à certaines questions d'ordre général sur les assurances. Pas moins de 13 % de l'ensemble des coopérateurs y ont réagi ! Nous avons ensuite organisé divers groupes de travail afin d'approfondir et de mieux comprendre certains aspects. À cet effet, nous avons impliqué des coopérateurs qui s'étaient manifestés, ainsi que des groupes de coopérateurs et de non-coopérateurs choisis au hasard. Dans ce cadre, nous avons été accompagnés par un bureau spécialisé. Un grand merci à tous ceux qui y ont participé !

Les différents points soulevés influenceront les produits actuels et les suivants. De manière générale, nous pouvons affirmer que nous accordons une attention particulière aux éléments suivants :

- Des produits aussi transparents que possible : des clauses et une communication extrêmement claires, une couverture clairement expliquée.
- Des produits aussi simples que possible : nous voulons pratiquer des tarifs aussi simples et compréhensibles que possible. Concrètement, nous nous limiterons, lors de la fixation du prix, aux facteurs qui sont réellement déterminants. Par exemple, concernant l'assurance auto, nous souhaitons poser le moins de questions possible pour établir une proposition de prix. Nous allons dès lors à contre-courant de la tendance vers une segmentation accrue du secteur de l'assurance.
- De la sorte, nous misons sur un excellent rapport qualité-prix et un tarif aussi juste que possible.
- En cas d'accident, nous serons accessibles 24 h sur 24.

Entre le rêve et la réalité, nous avons également dû tenir compte des dispositions légales et des contraintes pratiques : en concertation avec notre assureur Monceau, nous avons tenté point par point de prendre au mieux les attentes et les souhaits de nos coopérateurs en considération. En outre, parvenir à des prix compétitifs fut un objectif ambitieux.

Les deux premiers produits sont une assurance pour les achats effectués avec la carte et une assurance auto. Il est ressorti de l'enquête que nos coopérateurs attendent surtout une assurance-dommages. Une assurance incendie et une assurance familiale suivront ultérieurement nous y travaillons.

En février 2018, NewB a reçu de la FSMA l'agrément lui permettant d'intervenir comme agent. Le Groupe Monceau Assurances fixe, en tant qu'assureur, les conditions et assume le risque financier. NewB négocie les conditions et sera rémunérée par des commissions.

Outre le groupe Monceau, d'autres collaborations ont dû être mises en place et définies contractuellement. À cet égard, nous travaillons petit à petit avec des entreprises expérimentées qui ont déjà fait leurs preuves :

- Grâce à un environnement web spécifique (intégré au site de NewB), vous pourrez consulter nos offres et nos tarifs, souscrire un produit et signaler des sinistres.
- Une partie moins visible pour le client, mais certainement essentielle, est le « back office », à savoir le système en arrière-plan qui gère les polices, les inscriptions et les sinistres.
- Pour ce qui est de l'assistance en cas d'accidents, nos clients s'adresseront à Monceau Assistance.

En 2017 l'équipe informatique a été consolidée pour se préparer aux besoins des assurances en intégrant dans l'équipe permanente Ken Vleminckx et Tom Dehandschutter. Plusieurs chantiers ont été lancés tels que le site web des assurances, le nouveau site web de NewB, la centralisation de notre infrastructure, la sécurité et une nouvelle téléphonie.

Prochainement en ligne !

N'hésitez pas à consulter le fruit de ce travail de les produits d'assurances concrets sur notre site Internet dont la nouvelle version sera prochainement lancée. L'assurance liée à la carte

et l'assurance auto seront les premières à être disponibles. Pensez à franchir le pas ! En cas de doute ou de remarque, veuillez contacter Stephan et Magali. Nous sommes à votre écoute.

L'équipe IT



Responsable de l'architecture informatique et des intégrations avec les partenaires externes. Travailler dans un environnement coopératif en plein développement est un véritable défi. C'est surtout la motivation au sein de l'équipe qui permet à chacun de s'engager à 100 %.

Ken Vleminckx



Je travaille chez NewB au sein de l'équipe informatique.

Travailler chez NewB m'a changé : auparavant, le monde de la finance m'était étranger. Trois ans plus tard, j'ai beaucoup appris sur le domaine ! Et j'ai la possibilité d'y apporter quelque chose de différent.

Stéphane Rieppi



IT Business Analyst, analyste fonctionnel en informatique et testeur informatique. J'aime travailler chez NewB car je suis entourée de chouettes collègues sympathiques.

Catherine Blancquaert



Au département informatique, je suis en charge de l'analyse, du développement et de l'intégration des outils et processus back office. Je travaille en étroite collaboration avec des partenaires externes.

Exercer une fonction très variée au sein d'une entreprise ayant une finalité utile et dont j'étais déjà coopérateur depuis quelque temps me plaît énormément. Tom Dehandschutter



Chez NewB, les challenges ne manquent pas ! Arrivé comme chef de projet, j'ai pu contribuer à mettre en place la collaboration avec le groupe Monceau Assurances et son entrée dans le capital et à lancer la création de l'activité assurances de NewB.

Aujourd'hui, comme responsable informatique les défis sont nombreux, tels que la coordination entre les différents partenaires participant à l'activité assurances, la recherche de partenaires et l'élaboration de la future infrastructure IT bancaire et enfin la professionnalisation de notre informatique.

L'environnement est particulièrement stimulant comme le fait que nos clients soient nos actionnaires et que les bénéficiaires qui peuvent être engrangés, le sont grâce aux coopérateurs et pour les coopérateurs.

Yves Konen

NEWB DANS LA PRESSE

Quel est le plan d'attaque de NewB pour sortir du rouge ?

NewB breekt een lans voor sociaal en ethisch bankieren

In de maand van de Individuele de 2009-2010 worden opnieuw gepland voor een nieuw, coöperatieve bank, NewB. Meer dan 40.000 mensen streven naar in het verleden van de nationale, ethische bank. Nieuw. Het zal de en opname van een coöperatieve die een kans biedt voor sociaal en ethisch bankieren.



Succes en struikelblokken

NewB sleutelt aan autopolis

Het helix NewB reuze niet om een bank te worden. De afwachtingen zijn heel verschillend, met name als de tweede ontwikkelaar als we kijken naar verouderingen.

Bank vanaf nul

Duurzame betaalkaart en verzekeringen

Coöperatieve bank stapelt verliezen op

NewB dieper in het rood

Quel avenir pour NewB, la banque éthique aux 50 000 coopérateurs?



New B, un projet qui prend son temps

Verontwaardiging aan de toeg



Groen, transparant en sociaal

Engemakr bankenlandshap

DE TIJD

NewB heeft met aanstelling Tom Olinger twee CEO's

Het coöperatieve project NewB heeft Tom Olinger aangesteld als afgevaardigd bestuurder.

Dirk Coeckelbergh krijgt zo iemand naast zich op de CEO-stoel. Daarnaast wordt André Jansart van de groep Mouzeu Assurances toegevoegd aan de raad van bestuur. Dat werd zaterdag op de algemene vergadering beslist.

Coopérateur de NewB, pourquoi ne vois-tu pas une banque venir?

NewB n'a pas dit son dernier mot



LE COMITÉ SOCIÉTAL

L'année 2017 fut la troisième année d'activité de notre comité sociétal. Durant ces trois ans, celui-ci a parcouru un chemin unique, à savoir la construction d'un projet totalement nouveau, la mise sur pied d'un organe totalement inhabituel dans le monde financier : le « réviseur » éthique sociétal.

Arrivés à la fin de ce mandat triennal, nous devons toutefois reconnaître que le fonctionnement interne du comité sociétal n'a pas été aussi aisé et rapide que nous l'aurions souhaité.

Dans le courant de l'année 2017, six membres ont démissionné, essentiellement en raison de difficultés à combiner cet engagement avec leurs obligations professionnelles et personnelles. Au 1er juin, le Comité ne comptait plus que quatre membres : Bérengère Steppé, Herman Siebens, Xavier Marichal et Victor Ntacorigira. Deux candidates qui s'étaient manifestées à la suite



de l'assemblée générale de juin 2017 ont participé aux travaux en tant qu'expertes externes : Bea Merckx et Patsy Sörensen. Lors de l'Assemblée générale du mois de juin 2018, elles seront candidates en vue de devenir membres du Comité, aux côtés d'autres candidats qui se présenteront pour la prochaine période de trois ans.

Sur le fond, la principale mission dont le comité sociétal s'était chargé en 2017 fut l'élaboration d'une « Charte ». Après avoir analysé en profondeur et comparé les différentes possibilités, il a été décidé de développer une matrice à partir des 13 valeurs afin d'évaluer les différents aspects. À l'Assemblée générale de juin 2018, les membres du Comité présenteront, pour quelques-unes des valeurs, la matrice d'évaluation à laquelle ils sont parvenus. L'objectif est qu'un contenu complet puisse être proposé pour les 13 valeurs à l'AG de juin 2019. Ceci constituera la Charte.

Un autre point important en 2017 est la mise en place d'une procédure permettant à des lanceurs d'alerte ou des personnes ayant un mandat (comme les membres du Comité sociétal) d'effectuer leur travail en toute circonstance.

Le comité sociétal qui sera désigné à l'assemblée générale de juin 2018 aura une grande mission. Pendant le 2e mandat qui lui sera confié pour une période de trois ans, le défi consistera à accorder son fonctionnement avec les produits concrets que NewB prévoit de lancer sur le marché.

LES VALEURS DE NEWB

Vous trouverez ci-après un bref aperçu de la manière dont NewB a traité l'année dernière les valeurs qu'elle entend respecter.

INSERTION SOCIALE



Les 690 nouveaux coopérateurs citoyens B renforcent l'insertion, à l'instar des 9 nouveaux coopérateurs A (organisations membres) de divers horizons qui nous ont également rejoints en 2017. Parmi les membres B, la sous-représentation des femmes et des jeunes reste un défi majeur.

SIMPLICITÉ



La communication, les concertations et la prise de décisions dans une langue claire, tant oralement que par écrit, demeurent l'une de nos préoccupations. Tel fut certainement le cas en 2017 pour les produits d'assurance. Les obligations réglementaires ne nous facilitent pas la tâche. De plus, notre caractère bilingue représente une difficulté supplémentaire. Nous souhaitons continuer à faire appel au comité de lecture, que nous remercions d'ores et déjà pour tout le travail fourni.

SÉCURITÉ



Nous soulignons en permanence le fait qu'acheter une part de NewB comporte des risques et que l'action restera encore un certain temps sous la valeur nominale. En 2017, nous avons maintenu la règle qui interdit aux coopérateurs B d'acquiescer plus de 50 parts.



En tant que co-fondateur de NewB, j'ai durant toutes ces années, pu constater combien de co-citoyens motivés nous comptons dans tout le pays. Le défi majeur que je vois comme responsable de la 'vie coopérative' est comment convertir cette dynamique de responsabilité collective en réels acteurs de changement: un défi commun !

Marc Bontemps

Notre trésorerie est placée sur des comptes à vue et des comptes d'épargne classiques de banques dont nous estimons que la politique menée est suffisamment sûre : Crelan et la banque VDK. Pour les liquidités chargées sur la NewB GoodPay Prepaid MasterCard, nous faisons appel aux services techniques de Rabobank.

DURABILITÉ

Nous promovons la durabilité à la fois sur le plan sociétal et sur le plan écologique. Que ce soit dans nos espaces de travail ou dans notre fonctionnement, nous tâchons de penser et d'agir le plus durablement possible : usage partagé des salles de réunion, proximité des transports publics, aucune voiture de société, etc. Nous employons systématiquement du papier recyclé. La NewB Card comprend différents aspects durables et, dans le cadre du développement des produits d'assurance, nous y avons également accordé une attention particulière.



INNOVATION

La NewB Card, le concept de GoodPay et la co-création dans le domaine des assurances représentent des innovations uniques en matière d'éthique et de développement durable. GoodGift constitue le premier et seul mode de financement solidaire structurel et efficace pour les ONG au moyen d'une carte en Belgique.



TRANSPARENCE



Un autre défi consistait à garantir une communication transparente sur les retards accumulés par la coopérative par rapport au calendrier prévu. Nous dépendons souvent de tiers, nous gérons de nombreuses informations confidentielles et nous n'avons pas d'influence sur de multiples facteurs circonstanciels. Afin d'informer nos coopérateurs de manière aussi correcte et transparente que possible, nous avons continué à investir dans les forums locaux, le site Internet et les réseaux sociaux.

INCLUSION



La NewB Card incarne cette thématique : en tant que carte prépayée qui vous empêche de passer dans le rouge et dont l'utilisation peut être avantageuse, la NewB Card offre une valeur ajoutée. L'intégration appropriée de l'aspect solidaire dans les assurances reste une gageure.

PARTICIPATION



Les réactions que nous recevons par le site, la page Facebook ainsi que l'adresse électronique illustrent la forte implication de nombreux coopérateurs et coopératrices. La direction met un point d'honneur à y répondre – presque toujours – personnellement et de manière étayée. En 2017, nous avons enregistré plus de 8 800 questions. La co-création dans le secteur des assurances fut également une réussite à cet égard.

SOBRIÉTÉ



Le fonctionnement de NewB témoigne de sa sobriété sur différents plans. En matière de politique de rémunération, nous respectons la fourchette salariale de 1 à 5, y compris pour les indépendants structurellement liés (tous frais inclus, à l'exception des frais propres à l'employeur

ou au client). Il n'y a aucun frais de personnel caché. L'aménagement est modeste et, lors des réunions, nous nous limitons à des repas simples. Le fait que le développement du projet (de banque et de produits financiers) dure plus longtemps que prévu implique, malheureusement, des coûts supplémentaires.

DIVERSITÉ

En termes de diversité au sein de l'équipe du personnel, nous avons mis en place en 2017 un fonctionnement spécifique, dont vous trouverez tous les détails à la page 19. Malgré nos nombreux efforts, les femmes restent structurellement sous-représentées à tous les niveaux. Pour les mandataires élus, le Conseil d'administration vise un quota d'au moins 40 % pour chaque sexe, mais cet objectif n'a pas du tout été atteint pour le Conseil d'administration. En revanche, la composition du Comité sociétal est plus équilibrée. Le Comité sociétal tel qu'il sera présenté lors de l'Assemblée générale du mois de juin 2018 respecte plusieurs aspects liés à la diversité, dont le sexe et l'âge.



PROXIMITÉ

Les réunions des forums locaux se sont encore légèrement développées en 2017. L'an dernier, un service local a été lancé pour la NewB Card. En 2018, nous prévoyons d'expérimenter un lieu décentralisé pour l'assemblée générale.



PROFESSIONNALISME

Cette 13ème valeur a été ajoutée aux statuts en 2017. En réalité, elle faisait déjà partie de différentes valeurs, mais était trop spécifique et importante pour ne pas être nommée séparément. Le défi consiste à définir les critères que nous voulons évaluer dans ce cadre.



LES 7 CARACTÉRISTIQUES D'UNE COOPÉRATIVE

NewB est agréée par le Conseil national de la coopération et respecte la charte y afférente. Elle est membre de Coopkracht et est représentée au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration du Conseil national de la coopération. En outre, nous participons régulièrement à des activités d'autres coopératives, en tant qu'intervenant ou co-intervenant, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger.

LES FINANCES EN QUELQUES MOTS ET CHIFFRES

Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2017

Au fil des pages suivantes, vous découvrirez un aperçu du bilan et du compte de résultat. Il en ressort qu'à la fin de l'année 2017, notre situation financière était saine :



Je participe au projet pratiquement depuis le début de l'aventure, et vu mon profil financier et bancaire, j'ai pris part en 2010 et 2011 aux réflexions et études de faisabilité qui ont précédé la constitution de la coopérative. Naturellement, vu mon intérêt personnel pour le projet (finance durable, inclusion financière, ...) mon implication dans NewB est devenue de plus en plus importante, d'abord en tant qu'administrateur en 2013, pour à partir de janvier 2014 intégrer l'équipe des permanents avec une double casquette : d'une part avec la responsabilité de la gestion financière et administrative (comptabilité, budget, etc.) et d'autre part en tant que co-pilote des aspects techniques du dossier bancaire. Yves Mathieu

LES LIQUIDITÉS PERMETTENT D'ASSURER LA CONTINUITÉ SUR LES PROCHAINES ANNÉES :

- Du côté de l'actif du bilan, nous notons le montant élevé dont nous disposons sur nos comptes bancaires et en caisse : chez Crelan et VDK, pour un total de 7 465 663 €.
- Nous devons encore recevoir un total de 341 309,98 € de créances (dont 306 825 € à récupérer de la TVA).
- Au total, 771 903 € de frais destinés au développement de produits (en particulier, la carte de paiement et les assurances) sont « activés », c'est à dire repris au bilan. Ces frais seront amortis sur 5 ans, comme déterminé dans les règles d'évaluation.

UN RATIO DE SOLVABILITÉ ÉLEVÉ DE 97,39 % : UN IMPORTANT COUSSIN DE FONDS PROPRES

- Du côté du passif du bilan, le capital souscrit s'élève à 15 250 000 €.
- Depuis la création de NewB jusqu'au 31 décembre 2017, nous avons enregistré des pertes pour un total de 7 173 736 €.
- Le patrimoine propre équivaut dès lors à 8 076 264 €.
- Nous avons des dettes courantes pour un montant de 216 371 €.
- Le total du bilan s'élève à 8 292 635 €.

UN RÉSULTAT TOUJOURS NÉGATIF ... SOIT UNE PERTE DE 2 018 479 € EN 2017

- Fin 2017, la perte cumulée de NewB s'élevait à 7 173 736 €. Il s'agit de la somme d'une perte de 2 018 479 € pour l'exercice 2017 et d'une perte reportée qui atteignait 5 155 257 € à la fin de l'année 2016.
- Ce montant est financé par le capital récolté auprès des coopérateurs depuis la fondation de NewB : 15 250 000 €.
- Le résultat négatif de 2017 (-2 018 479 €) est constitué du résultat du fonctionnement (-2 033 083 €), diminué de la charge supportée par les coopérateurs et remboursée en 2017 (14 604 €).

- Le résultat de fonctionnement (-2 033 083 €) est composé de -42 478 € de recettes (*) et de -1 990 605 € de dépenses.
- Les recettes sont réparties comme suit :
 - Chiffre d'affaires des cartes : -43 257 €
 - Autres produits : 489 €
 - Produits financiers : 290 €
- Les dépenses de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 1 990 605 €, peuvent être résumées comme suit :
 - Biens et services divers : -1 218 944 €
 - Frais de personnel : -535 756 €
 - Amortissements et provisions : -165 422 €
 - Autres frais (dont la TVA non récupérable) : -69 369 €
 - Frais financiers : -1 114 €
- Le budget approuvé à l'assemblée générale de juin 2017 prévoyait 411 130 € de recettes, 3 183 558 € de dépenses, soit un résultat net de -2 772 428 €. En réalité, ce résultat s'est élevé à -2 033 083 €.

() Les règles comptables nous imposent de présenter les recettes «nettes» c'est-à-dire, les factures émises moins les notes de crédit émises, et cette année pour NewB, le montant à afficher est négatif, soit - 43.256,84 €, qui est la différence entre 36.743,36 € de recettes et 80.000 € en tant que notes de crédit.*

Conclusion

Les dépenses encourues sont restées sous le budget approuvé, mais demeurent néanmoins élevées. Au cours des prochaines années, les recettes doivent sensiblement augmenter, afin d'évoluer progressivement vers un équilibre financier global. Dans la perspective du dossier bancaire, les futurs besoins en capitaux restent très importants.

APERÇU DU BILAN

Actif	31/12/2017	31/12/2016
Actifs immobilisés	€ 415.709,44	€ 365.281,09
Actifs circulants	€ 341.309,98	€ 196.962,73
Liquidités	€ 7.465.662,57	€ 9.634.832,34
Comptes de régularisation	€ 69.953,49	€ 105.244,33
Totaux	€ 8.292.635,48	€ 10.302.320,49

Passif	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres	€ 8.076.264,00	€ 10.058.462,79
Dettes	€ 216.371,48	€ 243.805,20
Comptes de régularisation	€ 0,00	€ 52,50
Totaux	€ 8.292.635,48	€ 10.302.320,49

APERÇU DU COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat	31/12/2017	31/12/2016
Frais		
Approvisionnements et marchandises		
Services et biens divers	€ 1.218.944,14	€ 1.114.230,77
Frais de personnel	€ 735.755,97	€ 333.943,84
Amortissements et provisions	€ 535.755,97	€ 119.860,57
Autres charges association	€ 69.368,97	€ 66.153,94
Charges financières	€ 1.114,41	€ 8.369,70
Total des frais	€ 1.990.605,49	€ 1.642.558,82

Produits		
Chiffre d'affaires	€ 36.743,36	€ 24.425,12
Notes de crédit	€ -80.000,00	
Donations, subsides & autres produits	€ 488,55	€ 2.485,49
Produits financiers	€ 290,33	€ 8.543,57
Total des produits	€ -42.477,76	€ 35.454,18

Résultat de l'exercice	€ -2.033.083,25	€ -1.607.104,64
Intervention des associés dans la perte	€ 14.604,46	€ 1.793,73
Résultat reporté	€ -2.018.478,79	€ -1.605.310,91



L'équipe NewB remercie tous les coopérateurs et coopératrices pour leur soutien, leur confiance et leur collaboration.

En 2018, nous nous engageons de nouveau à travailler ensemble à insuffler un vent nouveau dans le paysage bancaire avec la banque coopérative, éthique et durable que nous avons en tête.

